

NOUS AMÉLIORONS VOTRE QUOTIDIEN

VOIE DES SACRES

Rues Chanzy et Gambetta

Afin de compléter les précédentes communications concernant les travaux de la voie des Sacres et l'arrivée des Bus à Haut Niveau de Service (BHNS), veuillez trouver ci-dessous, une information détaillée des modalités de circulation à venir.

Perturbations à prévoir à partir du 21 octobre :

Rue Voltaire (pour 2 semaines environ)

- ⇒ Neutralisation d'une voie de circulation côté habitation
- ⇒ Circulation conservée vers la rue Chanzy

Carrefour Hincmar/Tournelles fermé (pour 3 semaines environ)

- ⇒ rue Cardinal de Lorraine interdite à circulation sauf riverains
- ⇒ mise en double sens de circulation de la rue des Tournelles entre les rues Chanzy et d'Anjou
- ⇒ rue Hincmar interdite à circulation sauf riverains
- ⇒ mise en double sens de circulation de la rue Hincmar entre la rue Chanzy et la rue Brulée

Rue Chanzy entre les rues Voltaire et Contrai

- ⇒ mise en sens unique de la rue Chanzy dans le sens rue Voltaire vers rue de Contrai (ou rue Gambetta pour accès parking Gambetta uniquement)




Rue Gambetta entre les rues Venise et Jard

- ⇒ Fermeture de la rue Gambetta entre la rue de Venise et le parking Gambetta
- ⇒ Mise en impasse et double sens de circulation de la rue Gambetta entre la rue du Jard et le parking Gambetta

Accès au parking Gambetta

- ⇒ entrée au parking Gambetta depuis la rue de Voltaire, puis les rues Chanzy et Gambetta
- ⇒ sortie du parking Gambetta uniquement par les rues Gambetta puis Contrai

TRAVAUX

-  Rue Barrée – circulation interdite, et autorisée uniquement pour les riverains avant 8h et après 17h
-  Sens de circulation
-  Point déchets - Les bacs à verre seront à déposer côté Voltaire ou côté Rockefeller



Pour l'ensemble de ces travaux, les accès riverains, commerces, piétons et secours seront maintenus.

Les travaux concernent :

- ⇒ La réhabilitation des réseaux d'eau potable, d'eaux pluviales et d'eaux usées
- ⇒ La création d'un système d'infiltration des eaux de pluie,
- ⇒ Le renouvellement des réseaux dits secs,
- ⇒ L'aménagement qualitatif de la voirie.
- ⇒ Le phasage sera mis à jour régulièrement sur www.reims.fr/voie-des-sacres